



## DOSSIER DE PRESSE

# LANCEMENT DES TRAVAUX DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU RHÔNE AU SUD DE LYON SECTEURS D'IRIGNY, VERNAISON ET FEYZIN

22 JANVIER 2025



## UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le programme de restauration écologique du fleuve Rhône est conçu et mis en œuvre par CNR (Compagnie Nationale du Rhône), en partenariat avec les territoires (collectivités locales, usagers, associations...), les scientifiques et les acteurs institutionnels et financiers (Etat, agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Union européenne).



**CNR (Compagnie Nationale du Rhône)** est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône, dont elle détient la concession depuis 1934, et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques, la gestion du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles. Le programme de restauration écologique s'inscrit dans le cadre de ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône) inscrites dans son contrat de concession.



**L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** est un établissement public du ministère de la transition écologique, dédié à la préservation de l'eau. Elle perçoit des redevances payées par tous les usagers de l'eau, qu'elle réinvestit auprès des collectivités, acteurs économiques et agricoles pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques et mieux utiliser l'eau disponible, à travers un programme pluriannuel d'intervention. Elle finance à hauteur de 50 % les projets de restauration écologique du Rhône, inscrits dans les objectifs de la Directive cadre européenne sur l'eau.



Le territoire du Rhône au sud de Lyon, outre les communes concernées, est sous la compétence du **Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lânes (SMIRIL)**. Il s'agit d'un établissement public regroupant la **Métropole de Lyon**, le Département du Rhône, les communes de **Feyzin, Grigny, Irigny, Millery, Sêrezin-du-Rhône, Ternay et Vernaïson**. Il est chargé de gérer et mettre en valeur l'Espace nature des Îles et Lânes du Rhône. Engagé dans une gestion concertée et durable du site, il est ainsi très impliqué auprès de CNR dans le projet de restauration écologique, s'inscrivant en lien direct avec ses missions de préservation de la biodiversité, de valorisation du patrimoine naturel et historique, d'organisation de l'accueil du public et des activités d'éducation à la nature.



**La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes**, est un service déconcentré de l'État français. Placée sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, elle met en œuvre et coordonne les politiques publiques des ministères de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique. A ce titre, elle veille avec l'agence de l'eau à la bonne mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau. Elle est par ailleurs l'organisme de tutelle de CNR, concessionnaire de l'État pour la gestion du fleuve.

## LA PLUS VASTE OPÉRATION DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE CES 25 DERNIÈRES ANNÉES

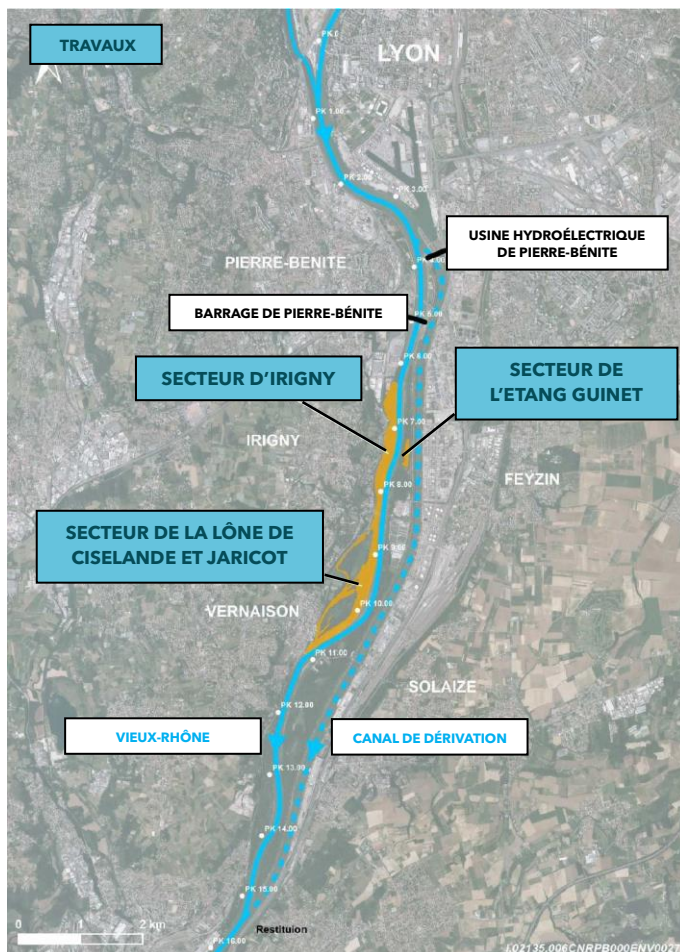
En janvier 2025, CNR a débuté d'importants travaux de restauration des berges du Rhône au sud de Lyon, afin de remettre en eau les bras secondaires du fleuve, appelées les lônes, et recréer des zones humides propices à la biodiversité.

Sur un tronçon de 3,5 kilomètres au carrefour d'Irigny, Vernaison et Feyzin, plus de 4 kilomètres de « casiers Girardon » seront démantelés. Ces enrochements et ouvrages en épis construits à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont corseté le Rhône et rendu son tracé plus rectiligne pour fiabiliser la navigation.

Ils ont contribué à déconnecter le fleuve de ses lônes, qui se sont comblées de graviers et de limons. Les écosystèmes aquatiques et terrestres des berges se sont considérablement appauvris et ont été également colonisés par les espèces végétales envahissantes.

D'un montant de 8,2 millions d'euros, les travaux de restauration entrepris par CNR avec la participation financière de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse devraient aboutir en 2028. Ils permettront de remettre en eau 5 kilomètres de lônes et de chenaux secondaires sur le secteur. Mais aussi de créer 6 îles et près de 8 hectares de mares et zones humides reconnectés au Rhône et à sa nappe alluviale.

Il s'agit de la plus vaste opération de cette nature réalisée par CNR sur le Rhône depuis le lancement de son programme de restauration écologique en 2000. Ce programme, l'un des plus ambitieux au monde, a déjà permis d'augmenter les débits sur 120 kilomètres de cours d'eau naturel entre la frontière suisse et la Méditerranée et de réhabiliter plus de 77 lônes, pour un investissement de près de 100 millions d'euros.



### L'OPÉRATION EN CHIFFRES

**5 kilomètres** de lônes et chenaux secondaires remis en eau pour réactiver la dynamique du fleuve et favoriser sa biodiversité.

**4 kilomètres** d'enrochements et d'ouvrages démantelés pour ouvrir les marges alluviales du fleuve.

**380 000 m<sup>3</sup>** de matériaux mobilisés pour redonner au Rhône une morphologie et un équilibre sédimentaire plus naturels.

**Plus de 5400** arbres et arbustes plantés.

**3 ans de travaux**, avec une alternance de 6 mois de chantier et de 6 mois d'arrêt pour respecter le cycle écologique des espèces.

**8,2 millions d'euros** investis à parts égales par CNR et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



# L'AMÉNAGEMENT DU RHÔNE : HISTOIRE D'UNE MÉTAMORPHOSE

## UNIFORMISER LE TRACÉ POUR FIABILISER LA NAVIGATION

Pour accompagner l'essor du commerce et de l'industrie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'État français engage, en 1878, un plan d'investissements massifs afin de moderniser les voies fluviales françaises et construire de nouvelles voies de chemin de fer. La variabilité des débits du Rhône, l'instabilité de son chenal et ses hauts-fonds le rendaient peu fiable pour le transport de marchandises, qui n'était possible qu'une partie de l'année.

C'est à la faveur de ce plan qu'Henri Girardon, ingénieur en chef de la navigation sur le Rhône, déploiera les épis et casiers éponymes, et engagera entre 1884 et 1907 des travaux considérables pour dompter les courbes et débordements du Rhône. Construits à intervalles réguliers sur les rives, les casiers Girardon maintiendront le fleuve dans un tracé plus étroit et homogène. En barrant les écoulements naturels du débit vers les îles périphériques, ils contribueront à creuser le chenal navigable du Rhône et à l'uniformiser.

Ce chantier colossal durera plus de 20 ans et transformera en profondeur la morphologie originelle du fleuve tout en facilitant l'acheminement des marchandises par voie d'eau toute l'année. Sur le secteur de Feyzin, Irigny et Vernaison, près de 12 kilomètres d'épis Girardon seront notamment apposés en rive droite à cette période, avant que le tracé du fleuve ne soit à nouveau modifié au début des années 1960 par CNR dans le cadre de sa concession d'aménagement.



## CANALISER LE DÉBIT POUR PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Désignée par l'Etat pour aménager le Rhône en 1934, CNR est notamment chargée à sa création d'exploiter la force motrice du fleuve pour sécuriser l'approvisionnement du pays en électricité. Une nouvelle vague de travaux s'engage avec la construction du barrage de Génissiat, en service dès 1948.

Entre 1961 et 1965, c'est au tour de l'aménagement hydroélectrique de Pierre-Bénite d'être construit au sud de Lyon. L'ouvrage, composé d'un barrage et d'un canal de dérivation, permet de dévier l'essentiel du débit vers l'usine-écluse afin de produire de l'électricité renouvelable et favoriser le fret fluvial à grand gabarit.

Cette reconfiguration réduit à l'époque considérablement le débit du Rhône non canalisé. Il s'écoule alors à 10 m<sup>3</sup>/seconde. Ce débit dit « réservé » sera finalement relevé à 100 m<sup>3</sup>/seconde au début des années 2000 par CNR en partenariat avec les collectivités locales, l'agence de l'eau et la communauté scientifique pour préserver les écosystèmes aquatiques.

## EN IMAGES

En 1950, les casiers Girardon construits à Irigny ont consolidé l'endiguement du fleuve et uniformisé son chenal navigable. Progressivement comblés par les sédiments et la végétation, les marges alluviales du Rhône et ses écosystèmes se sont aujourd'hui appauvris.



## L'AMBITION D'UN PROGRAMME DE RENOMMÉE MONDIALE

Depuis 2000, CNR et ses partenaires mènent sur le Rhône l'un des plus vastes programmes de restauration fluviale au monde. Son ambition initiale : retrouver un Rhône « vif et courant » par l'augmentation des débits réservés et la remise en eau des îlons. Aujourd'hui, les travaux entrepris visent aussi à favoriser la dynamique fluviale, en retirant par endroits les enrochements et ouvrages qui enserrant le fleuve afin de retrouver des zones d'eau libres qui abritent une mosaïque d'habitats terrestres et aquatiques propices à la biodiversité.

Augmentation des débits, ouverture des îlons, création de zones humides, restitution au fleuve des sédiments présents dans les marges, végétalisation des plaines alluviales et lutte contre les plantes envahissantes : les travaux réalisés par CNR ont permis de réhabiliter plus de 120 kilomètres de cours d'eau ces 25 dernières années entre la frontière suisse et la Méditerranée.

Les résultats sont là. Le programme de restauration, qui fait l'objet d'un suivi étroit de la communauté scientifique, a notamment favorisé la reproduction et l'augmentation des populations d'espèces animales typiques des grands fleuves : ombre, brochet, hotu, ablette, barbeau, castor, martin-pêcheur.

La remise en eau des bras secondaires favorise également l'érosion naturelle des berges et le transit des sédiments fins et grossiers (sables, limons, graviers) essentiels à l'équilibre du fleuve et de son delta en Camargue. Cette palette de mesures vertueuses permet aux écosystèmes aquatiques et terrestres d'être plus résilients face aux effets du changement climatique.

### EN CHIFFRES

**120 kilomètres** de fleuve restaurés depuis 2000

**Plus de 77 îlons** réhabilités sur le Rhône

**Près de 100 millions d'euros** investis par CNR

### ZOOM SUR LE CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Le programme de restauration écologique du Rhône initié en 2000 est aujourd'hui inscrit dans le contrat de concession entre CNR et l'État, prolongé jusqu'en 2041. Il est financé au travers des plans d'investissements quinquennaux de CNR, appelés « Plans 5Rhône ».

Il vise l'atteinte des objectifs de bon état ou potentiel écologique des masses d'eau inscrits dans la Directive européenne cadre sur l'eau (DCE), déclinée dans le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée.

Le SDAGE définit les politiques à mener à l'échelle du bassin hydrographique, et notamment des actions de réactivation de la dynamique fluviale du Vieux-Rhône. Ces dernières sont supervisées et co-financées par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.



## IRIGNY, VERNAISON, FEYZIN : LES TRAVAUX À LA LOUPE

Les travaux de restauration des marges alluviales engagés par CNR sur les communes d'Irigny, Vernaison et Feyzin permettront de recréer des habitats aquatiques et terrestres diversifiés, propices à la biodiversité et au bon équilibre sédimentaire du fleuve.

Constituées à 80 % d'espaces boisés peu diversifiés et colonisés par la flore exotique envahissante, les marges alluviales du Rhône sur ce secteur ne reflètent pas la mosaïque d'habitats présente sur les espaces restaurés sur le fleuve.

En retirant les ouvrages Girardon et en creusant plus de 5 km de chenaux secondaires, CNR réactivera les échanges entre le fleuve et ses bras annexes, favorisant ainsi le processus d'érosion des berges par les crues et le rajeunissement des zones humides.



1. Suppression des ouvrages Girardon en enrochements.
2. Creusement de plus de 5 km et chenaux secondaires.
3. Traitement de la Jussie, plante aquatique invasive et enlèvement des sédiments accumulés dans la lône de Jaricot.
4. Creusement de mares phréatiques.
5. Reconnexion de la lône de Ciselande au Rhône
6. Dépose de la prise d'eau de la lône.
7. Création d'une zone humide de 1,1 hectare (roselière aquatique et zone de frayère pour le brochet notamment).
8. Connexion de l'étang Guinet au Rhône.



### ZOOM SUR LA GESTION DE LA VÉGÉTATION ALLUVIALE

Les travaux de terrassement nécessiteront l'enlèvement de plus de 2 000 arbres, dont 25 % d'espèces invasives. Afin de limiter les perturbations engendrées par ces déboisements sur la faune, notamment les chauves-souris, un inventaire a été effectué pour identifier les arbres-gîtes. Le projet prévoit également de replanter plus de 5 400 arbres et arbustes issus de filières labellisées Végétal Local et de réutiliser certains troncs d'arbres issus des déboisements afin de créer de nouveaux habitats pour les chauves-souris et les invertébrés.

## LA GESTION DES MATÉRIAUX ET SÉDIMENTS MOBILISÉS LORS DU CHANTIER

Les travaux de terrassement vont entraîner le déplacement de différents types de matériaux. 80 000 m<sup>3</sup> d'énrochements issus du démantèlement des ouvrages Girardon seront exportés du site pour être recyclés. La restauration des berges permettra également de restituer au Rhône près de 200 000 m<sup>3</sup> de sédiments fins (sables, limons) sur les 20 prochaines années. 65 000 m<sup>3</sup> de ces déblais fins seront déposés par étapes successives dans le lit du fleuve durant les travaux entre 2025 et 2027, et les volumes complémentaires seront progressivement repris par le fleuve lors des crues par érosion. En plus des sédiments fins, le projet de restauration permettra la restitution au fleuve d'environ 180 000 m<sup>3</sup> de graviers, indispensables à la faune aquatique.



### ANALYSE DES SÉDIMENTS FINS

Toute opération ou chantier occasionnant la remobilisation de sédiments dans le lit du Rhône fait l'objet d'un suivi strict des autorités environnementales et sanitaires (DREAL, ARS), afin de prévenir la diffusion éventuelle de polluants hérités des activités industrielles le long du fleuve vers les zones à enjeux (champs captants).

Le projet de restauration écologique sur les secteurs d'Irigny, Vernaison et Feyzin a ainsi fait l'objet d'une évaluation environnementale avec étude d'impact et d'une enquête publique en 2024. Un groupe de travail placé sous l'égide de la DREAL, regroupant l'ARS, des membres de la communauté scientifique, des experts et CNR a également été créé en 2023 pour quantifier avec précision la présence de pollutions dans les sédiments fins, et prévenir le risque de migration vers des champs captants d'eau potable situés à l'aval des travaux.

Dans le cadre de ce groupe de travail, CNR a effectué 64 prélèvements dans les marges alluviales et le lit du Rhône sur le secteur. L'analyse des résultats a permis d'établir la présence de perfluorés (PFAS) dans les sédiments fins à des concentrations limitées, représentant un total de 1,3 kg remis au Rhône sur toute la durée des travaux selon l'estimation la plus haute.

### UNE PHASE TEST DE RÉINJECTION

C'est sur la base de ces résultats, et d'une estimation majorée du volume de sédiments fins restitués au Rhône par les travaux et les crues, que CNR a élaboré un protocole pour prendre en compte cet impératif majeur de la qualité des eaux dans les champs captants situés à l'aval.

Validé en juillet 2024, ce protocole a été conçu avec le concours des autorités environnementales et sanitaires (DREAL, ARS) et de la communauté scientifique. Il a été partagé et soumis aux communes et aux gestionnaires-exploitants des captages.

Il repose sur une surveillance renforcée des captages d'eau potable lors de la remise en eau d'un premier volume test de sédiments, afin de vérifier que les travaux n'engendrent pas d'augmentation des concentrations de polluants.

Selon les résultats de cette phase de test, le rythme et les volumes de réinjection seront adaptés en accord avec les autorités et les gestionnaires.



## CALENDRIER DES TRAVAUX

Afin de limiter les impacts sur le cycle biologique des espèces végétales et animales, et pour maintenir les usages de loisirs du site (promenade, bassin de joutes, pêche...) les travaux seront échelonnés sur 3 ans, en 3 saisons de 3 à 6 mois.



## ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES APRÈS TRAVAUX



Creusement d'un chenal secondaire sur le site d'Irigny



Restauration sur le secteur du vieux port d'Irigny



Création d'un bras secondaire en aval de la lône de Ciselande à Vernaison





## CONTACTS PRESSE

**CNR** - r.jacquet@cnr.tm.fr - 06 74 79 10 00

**Métropole de Lyon** - lcordonier@grandlyon.com - 06 98 73 61 96

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** - valerie.santini@eaurmc.fr - 06 33 03 76 24

**SMIRIL** - elise.plazis@smiril.fr – 06 47 01 42 54

**Mairie d'Irigny** - gilles.verichon@irigny.fr – 04 72 30 50 78

**Mairie de Vernaison** - amandine.burret@vernaison.fr – 04 72 30 50 90

**Mairie de Feyzin** - e.peyronnet@ville-feyzin.fr - 04 72 21 46 11